

ILS NOUS FONT CONFIANCE

Références et partenaires - liste non-exhaustive



QUALITÉ

BGE Sud-Ouest est certifié Qualiopi.
Des **conseillers bilan qualifiés et expérimentés, psychologues du travail**, vous accompagnent dans votre évolution professionnelle.
BGE intervient dans le respect des personnes et de la confidentialité.



RÉUSSIR SON ORIENTATION PROFESSIONNELLE AVEC BGE

Reconversion, essaiage, outplacement, entrepreneuriat, bilans...

BGE PRÈS DE CHEZ VOUS ET EN E-CONSEIL

BGE Ariège
05 32 11 16 35
bge09@creer.fr

BGE Aveyron
05 65 73 11 01
bge12@creer.fr

BGE Cantal
04 71 43 32 01
bge15@creer.fr

BGE Dordogne
05 64 10 14 50
bge24@creer.fr

BGE Haute-Garonne
05 61 61 45 00
bge31@creer.fr

BGE Gers
05 62 05 52 55
bge32@creer.fr

BGE Gironde
05 56 87 23 75
bge33@creer.fr

**BGE Montpellier -
Pays de Lunel**
04 67 58 48 45
bge.montpellier@creer.fr

BGE Lot
05 65 21 93 50
bge46@creer.fr

BGE Lot-et-Garonne
05 53 66 20 50
bge47@creer.fr

BGE Hautes-Pyrénées
05 62 05 52 55
bge65@creer.fr

BGE Tarn
05 63 47 17 31
bge81@creer.fr

BGE Tarn-et-Garonne
05 63 21 01 09
bge82@creer.fr

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS AUSSI À DISTANCE

bilandecompetences.bgeso.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux ! BGE Sud-Ouest

Siège social : 3 chemin du Pigeonnier de la Céprière - 31100 Toulouse
Siren 315 963 108 - NAF 8559 A - Préfecture W313000362 - FP 73 31 00267 31

BILAN DE COMPÉTENCES,



ENSEMBLE, ACCOMPAGNONS VOTRE CHANGEMENT



Crédits photos : BGE Réseau et iStock - Version Janvier 2022

bilandecompetences.bgeso.fr



LE BILAN DE COMPÉTENCES

(Article L613-10 code du travail / Loi n°2018-771 du 05/09/18 art 4)

POURQUOI FAIRE UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

Vous vous interrogez sur votre évolution professionnelle ou sur l'orientation à donner à votre parcours professionnel ? Vous souhaitez faire le point sur votre carrière ? Vous envisagez une reconversion ? Vous souhaiteriez changer de métier ?

Le bilan de compétences vous permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et motivations pour définir et mettre en œuvre un nouveau projet professionnel.

POUR QUI ?



Le bilan de compétences ou bilan professionnel s'adresse à tous :

- Salariés, personnes en recherche d'emploi ou en reconversion, intérimaires, chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, agents de la fonction publique, jeunes diplômés...

J'AI DES QUESTIONS ?

Entretien préalable avec l'un de nos conseillers bilan **sans engagement**.

QUEL BILAN EST LE PLUS APPROPRIÉ À MA SITUATION ?

bilandecompetences.bgeso.fr

FOCUS

Projet professionnel déjà identifié.

Nous vérifions avec vous la pertinence et la faisabilité de ce projet et définissons le plan d'action pour le mettre en place.

PERSPECTIVES

Besoin de faire le point sur votre parcours, vous avez un profil cadre ou plus de 20 ans d'expérience.

Vous devez envisager une reconversion pour raisons de santé (risque d'inaptitude, burn out...).

Vous serez accompagné de façon totalement personnalisée pour étudier votre projet.

ÉQUILIBRE

Nouveau projet professionnel à définir.

Envie de changement, besoin de retrouver du sens dans votre travail, un équilibre professionnel.

Un conseiller vous accompagne dans la définition et la réalisation de votre projet.

ENTREPRENDRE, POURQUOI PAS ?

Projet de création ou de reprise d'une entreprise.

Nous vous proposons le Bilan Créateur creer.fr/bilan-createur-dactivite

COMMENT SE DÉROULE LE BILAN DE COMPÉTENCES AVEC BGE ?



Vous avez un rôle **actif** dans l'élaboration de votre projet, en interaction avec votre conseiller : le déroulement du bilan alterne des entretiens individuels, des tests, des travaux guidés de réflexion personnelle et des recherches terrain.

• ENTRETIEN PRÉALABLE GRATUIT

Exprimez vos attentes et interrogations, **BGE vous informe** et répond à vos questions.

• ANALYSE DE VOTRE DEMANDE

Etude de vos besoins, attentes et objectifs. Présentation des méthodes et techniques de BGE.

• PARCOURS INDIVIDUALISÉ ET INVESTIGATION

Identifier vos motivations et intérêts, **définir** vos compétences, aptitudes et possibilités d'évolution professionnelle.

• SYNTHÈSE ET PLAN D'ACTION

A la fin du bilan, vous disposez d'un **document de synthèse confidentiel** et d'un **plan d'action opérationnel** pour concrétiser votre projet professionnel.



EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

COMMENT LE FINANCER ?

CPF : Compte Personnel de Formation, mobilisez votre budget en vous inscrivant via notre site

bilandecompetences.bgeso.fr



Congé de reclassement ou FNE Formation

Plan de Développement des Compétences de votre employeur

OPCO

Fonds d'Assurance Formation (AGEFICE, FIPL, VIVEA, FAFCEA...) pour les chefs d'entreprise (TNS)

ANFH

Pôle Emploi

Défense Mobilité

LES PLUS BGE

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



UN SUIVI À 6 MOIS



L'EXPERTISE BGE
Connaissance des métiers, des entreprises, de leurs besoins et des territoires.

